



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 64567

Texte de la question

Une mauvaise nouvelle reste une mauvaise nouvelle, mais la manière de l'annoncer change beaucoup de choses. Depuis un an, 37 sites pilotes, regroupant 58 établissements, expérimentent un dispositif d'annonce du cancer, élaboré avec les patients. Il doit améliorer les conditions dans lesquelles les malades sont informés de leur affection et du traitement qui va être mis en oeuvre. Les expérimentations ayant été lancées progressivement, le bilan complet n'est pas encore tiré. Une généralisation à l'ensemble des sites accueillant des personnes atteintes de cancer serait prévue pour le second semestre. Compte tenu de ces éléments, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille de lui indiquer ses intentions au sujet de ce dossier.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64567

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 2005, page 4756